

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	SFR	Arrdt	2^{ème}
Nom de site	RUE MARIVAUX	Numéro	753593
Adresse du site	30, rue Gramont	Hauteur	R+8 (30.85m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	habitations
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G en remplacement des antennes inactives sur 3 antennes à faisceaux orientables.		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts - Bouygues présent		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	21/07/2020
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	06/04/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	06/05/2021

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoit de faire évoluer ses équipements afin de d'apporter de nouveaux services 5G et de permettre d'utiliser dans les meilleures conditions son réseau de téléphonie mobile conformément à nos obligations réglementaires.		
Détail du projet	Ajout de 3 antennes pour la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 2G/3G/4G (fréquences, 700, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz, 2600MHz), orienté vers les azimuts 0°, 150° et 240°.		
Distance des ouvrants	Aucun ouvrant dans un rayon de 10m	Vis-à-vis (25m)	néant
Estimation	2G/3G/4G : 0° < 5V/m - 150° < 5V/m - 240° < 5V/m 5G (3500) : 0° < 4V/m - 150° < 4V/m - 240° < 4V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	33.88m		

Incidence visuelle

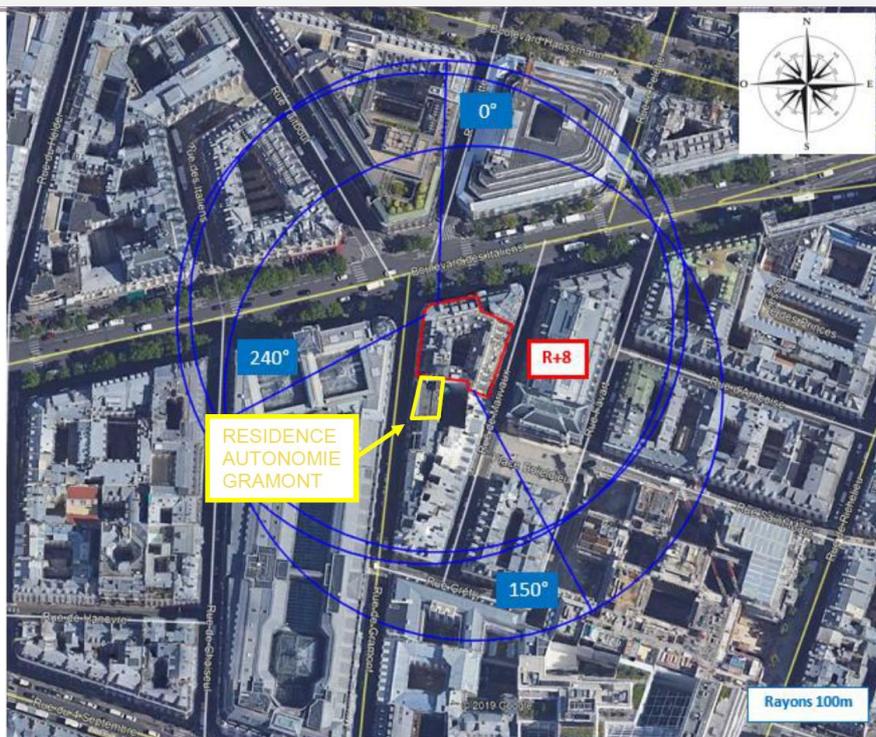
Description des antennes	Ce projet comprend : 3 antennes panneaux existantes azimuts 0°, 150° et 240° (700/800/900/1800/2100/2600MHz) et 3 nouvelles antennes panneaux à faisceaux orientables activées en 5G (3500MHz) pour les mêmes azimuts.
Intégration antenne	Aucune modification
Zone technique	Aucune modification

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

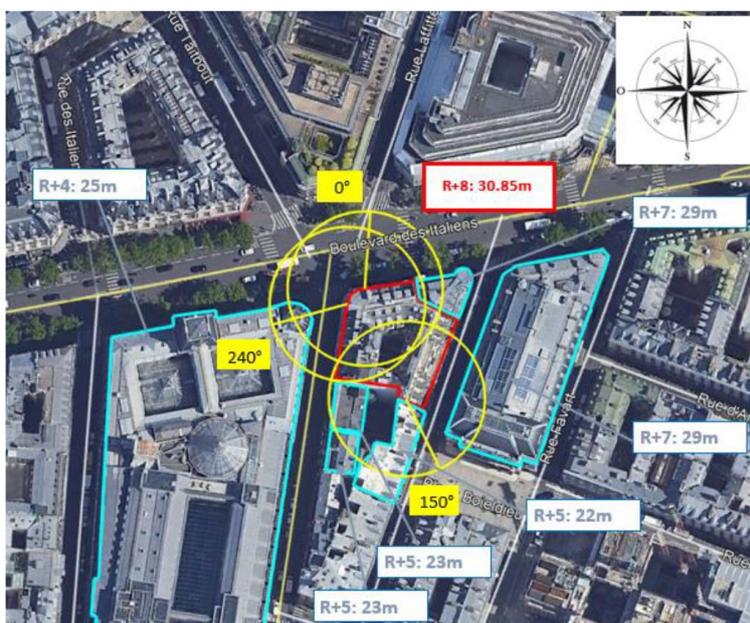
Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis	Défavorable <input type="checkbox"/> Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
RESIDENCE AUTONOMIE GRAMONT	28 RUE DE GRAMONT 75002	20,50m	Non	0m	3.3V/m

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz)

❖ Exposition par antennes à faisceau fixe

Le niveau maximal d'exposition simulé à **1,5 m de hauteur** est compris entre 1 et 2 V/m

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 0°	Azimut 150°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	29.5 m	22.5 m	26.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G)

❖ Exposition par antennes à faisceaux orientables

Le niveau maximal d'exposition simulé à **1,5 m de hauteur** est compris entre 1 et 2 V/m .

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 0°	Azimut 150°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	22.5 m	31.5 m	23.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

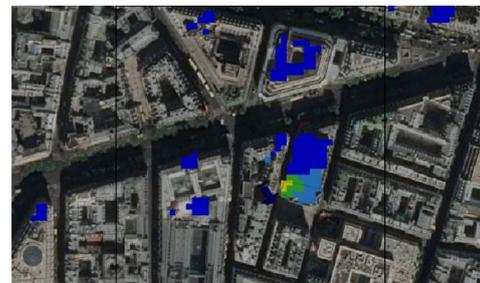
i. Azimut 0°: antennes a faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .



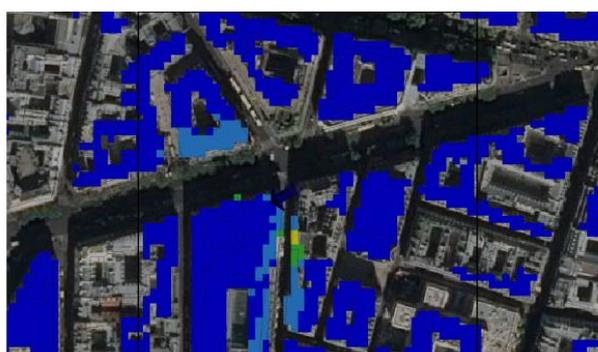
iii. Azimut 150°: antennes a faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 150°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 31.5 m .



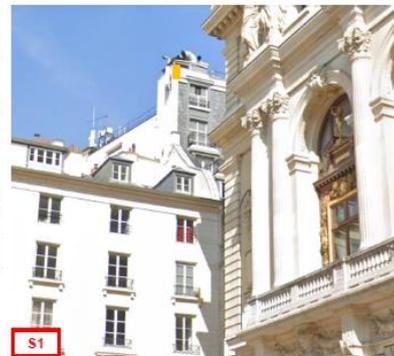
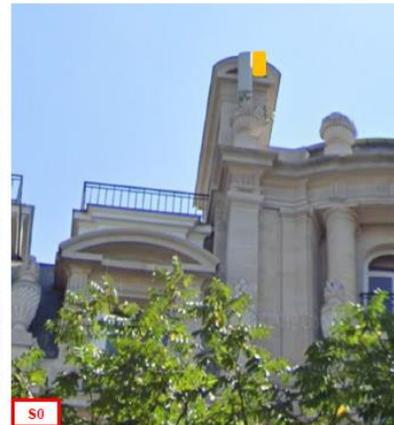
v. Azimut 240°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 23.5 m .



Vue des Antennes Avant/Après

Avant travaux :



Légende :
 Antenne 5G

Après travaux :

Inchangé

Vue des Azimuts

- **Azimut 0 :**
Non disponible car accès aux aériens par nacelle.
- **Azimut 1 :**
Non disponible car accès aux aériens par nacelle.
- **Azimut 2 :**
Non disponible car accès aux aériens par nacelle.